

**Examen à mi-parcours de la mise en oeuvre du Programme d'action pour les Pays les Moins Avancés pour la Décennie 2001-2010**

**Note d'information sur les Rencontres Interactives Informelles de l'Assemblée Générale avec les Organisations Non Gouvernementales, les Organisations de la Société Civile et le Secteur Privé**

**Siège des Nations Unies, New York, 22 juin 2006-04-20**

1. Les Rencontres Interactives Officieuses de l'Assemblée Générale avec les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les Organisations de la Société Civile (CSC) et le Secteur Privé (SP) auront lieu le 22 juin 2006, conformément à la résolution 60/228<sup>1</sup> de l'Assemblée Générale.
2. La présente note fourni des informations sur le thème, le format et les modalités des Rencontres ainsi que sur les procédures à suivre pour la nomination des participants.
3. L'objectif des Rencontres qui dureront une journée est de permettre aux représentants des ONG, de la SC et au SP d'interagir avec les pays membres et d'apporter leur contribution à l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en oeuvre du Programme d'Action pour les Pays les Moins Avancés pour la Décennie 2001-2010. L'examen évaluera les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Programme d'Action, permettra de partager les meilleures pratiques et d'identifier les obstacles à la poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'Action. (Se reporter au document attaché pour les thèmes provisoirement identifiés et le programme des Rencontres.)
4. Les représentants des ONG/SC/SP assisteront en tant qu'orateurs ou participants actifs sur invitation du Président de l'Assemblée Générale. Ils peuvent également participer en tant qu'observateurs sur accréditation pour les Rencontres. Les ONG qui ont un statut consultatif avec le Conseil Economique et Social (ECOSOC) ou une affiliation avec le Département de l'Information Publique (DPI) n'ont pas besoin d'accréditation additionnelle pour assister en tant qu'observateurs.
5. Les ONG/SC/SP doivent utiliser le document attaché intitulé « Formulaire de candidature pour les orateurs et les participants » pour proposer des orateurs/participants actifs devant être invité par le Président. Pour obtenir une accréditation aux Rencontres en tant qu'observateurs, il faut utiliser le « formulaire de candidature pour observateurs ».
6. Sans que ce ne soit garanti, les orateurs et participants actifs des Pays les Moins Avancés pourraient bénéficier d'un financement. La priorité sera donnée aux orateurs, en fonction de la disponibilité de fonds.
7. La date limite de réception des candidatures pour les orateurs/participants actifs est le 02 Mai 2006, pour les observateurs le 12 mai 2008. Envoyer les formulaires de nomination à [ohrrls-unhq@un.org](mailto:ohrrls-unhq@un.org) ou par fax au +1-212-963-0419.
8. **Pour de plus amples informations, consulter : <http://www.un.org/special-rep/ohrrls/ldc/MTR/MTR.htm> ou contacter: Mr. Fred Kirungi, Tel : +1-917-367-3431 ; Fax : +1-212-963-0419 ; E-mail : [kirungi@un.org](mailto:kirungi@un.org).**

---

<sup>1</sup> Pour le texte de la résolution, se reporter au document référencé A/RES/60/228 (ou A/C.2/60/L.32/Rev.1)